



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES DU 31 OCTOBRE 2023

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Jean Pierre Héréus et Lydie Le Lay.

Membre excusé : Dominique Bialgues.

Soutien technique : Jérémy Laot.

Réunion au district à Châteaulin

Début à 10h00

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

2° Championnats :

Catégorie U14 : la Commission entérine les classements de la 1^{ère} sous phase et constitue les groupes de la 2^{ème}.

Catégorie U15 D3 : la Commission anticipe la formation des groupes de la 2^{ème} sous phase. Il reste quelques matches importants à jouer, peut-être le 04/11 selon la météo. Les classements seront clos à cette date.

3° Coupes de district U15 et U16 :

Il a été constaté des scores très importants lors de certaines rencontres opposant des équipes de D1 contre des D3 pouvant dégoûter joueurs et dirigeants. La Commission va étudier une nouvelle formule de tours préliminaires applicable la saison prochaine.

4° Litiges :

La Commission déclare la réclamation d'après match du GJ 3 Rivières irrecevable car portant sur la **qualification** et non la **participation** de joueurs du Sc Morlaix 2 lors de la rencontre de coupe U15 formule championnat poule K du 21/10, l'équipe 1 ne jouant pas suite au forfait de son adversaire 2 jours auparavant.

La présente décision est susceptible d'appel en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

5° Forfaits occasionnels et généraux :

Forfaits généraux :

- As Brest 2 en U15 D3
- Gj 3 Rivières en U17 D3
- Pilier Rouge Brest en U16 D3
- As Kernével en U18 D1
- Gj Presqu'île Crozon en U17 D3

Forfaits occasionnels :

Voir la liste des 24 forfaits du 16/09 au 25/10 en annexe.

Les amendes en conséquence sont portées au compte des clubs concernés.

Fin de réunion à 11h45.

Prochaine réunion : date à définir.

Le Secrétaire de la Commission
G. LE GALL

Le Président de la Commission
M. GOUES

FORFAITS OCCASIONNELS DU 16/09/23 AU 25/10/23

DATE	DIVISION	RECEVANT	VISITEUR	FORFAIT DE
16/09/23	U15 D3 I	GJ PRESQU'ILE 2	GJ AULNE	GJ PRESQU'ILE 2
16/09/23	U15 D3 C	STELLA 2	GAS D'YS	STELLA 2
23/09/23	U17 D3 B	GJ PRESQU'ILE	BRIEC	GJ PRESQU'ILE
23/09/23	U17 D2 A	GJ OCEAN	PLOUGASTEL 2	PLOUGASTEL 2
23/09/23	U15 D3 F	GJ RIVE DROITE 2	GJ ARVOR 2	GJ ARVOR 2
23/09/23	U15 D3 H	JU P	ST POL	ST POL
23/09/23	U17 D3 C	BOHARS	GJ 3 RIVIERES	GJ 3 RIVIERES
30/09/23	U16 D3 B	LE RELECQ 2	GJ CHATEAULIN 2	LE RELECQ 2
30/09/23	U15 D3 C	GAS D'YS	PLONEOUR	GAS D'YS
30/09/23	U15 D3 C	GJ BIGOUDENS 2	GJ CAP CAVAL	GJ BIGOUDENS 2
30/09/23	U16 D3 C	GJ PAYS PAGAN	GJ COTE LEONARDE 2	GJ COTE LEONARDE 2
07/10/23	U16 CPE L	FC PA	GJ AVEN	GJ AVEN
07/10/23	U16 CPE O	GJ PRESQU'ILE	GJ AULNE	GJ AULNE
07/10/23	U15 CPE P	SCAER	FC Q 2	FC Q 2
07/10/23	U16 CPE E	FC PP 2	CLEDER	FC PP 2
07/10/23	U15 CPE R	FC Q	AC CARHAIX	AC CARHAIX
14/10/23	U14 N3 A	MILIZAC	GJ RIVE DROITE	GJ RIVE DROITE
21/10/23	U16 CPE N	PLONEOUR	GJ CHATEAULIN 2	GJ CHATEAULIN 2
21/10/23	U15 CPE D	PLOUZANE	GJ ARVOR 2	GJ ARVOR 2
21/10/23	U15 CPE M	DC CARHAIX	ITALIA	ITALIA
21/10/23	U15 CPE O	P DISPOUNT	BRIEC	BRIEC
21/10/23	U15 CPE E	MORLAIX	GJ TREGOR 2	GJ TREGOR 2
21/10/23	U14 N4 B	LE RELECQ 2	GJ CHATEAULIN 2	GJ CHATEAULIN 2
25/10/23	U16 CPE O	GJ AULNE	PLOGONNEC	PLOGONNEC

FORFAITS GENERAUX

U15 D3 F	ASB 2
U17 D3 C	GJ 3 RIVIERES
U16 D3 B	PILIER ROUGE
U18 D1 A	KERNEVEL
U17 D3 B	GJ PRESQU'ILE